

**EXTRAIT**du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole**Séance du 19 septembre 2022**

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 33
Nombre de procurations : 02
Nombre de conseillers votants : 35
Date de convocation : 13 septembre 2022
Date de publication : 26 septembre 2022

Conseiller présents :

M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,
Mme Isabelle MANGIN, M. Mathieu BERTHAUD, Mme Sylvette MARCHAND, M. Stéphane CHAMPANHET, Mme Justine GRUET, M. Daniel GERMOND, Mme Frédérique DRAY, M. Philippe JABOVISTE, Mme Maryline MIRAT, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean-Pierre CUINET, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M. Jean-Michel REBILLARD, Mme Blandine CRETIN-MAITENAZ, M. Patrice CERNELA, M. Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Patricia ANTOINE, M. Mohamed MBITEL, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, Mme Laetitia CUSSEY, M. Hervé PRAT, Mme Laetitia JARROT-MERMET, M. Nicolas GOMET, M. Ako HAMDAROU, M. Timothée DRUET, Mme Nadine HERRMANN

Référence

22.19.09.82

Commission

Fonctionnement de l'Institution

Objet

Subvention 2022 au Foyer Socio-Éducatif du Collège Claude Nicolas LEDOUX dans le cadre d'un voyage scolaire à Verdun

Secrétaire de séance

Daniel GERMOND

Conseillers absents ayant donné procuration :

M. Paul ROCHE à Mme Sylvette MARCHAND
Mme Christine MUGNIER à M. Jean-Baptiste GAGNOUX
Mme Laetitia JARROT-MERMET à M. Nicolas GOMET (DCM 22.19.09.79)

Rapporteur

Isabelle GIROD

Conseillers absents non représentés :

M. Jean-Philippe LEFÈVRE (DCM 22.19.09.97)

Le collège Ledoux organise cet automne 2022, un voyage scolaire à Verdun pour toutes les classes de 3^{ème} du collège.

L'établissement a choisi de rendre cette sortie obligatoire et gratuite pour les élèves, car elle contribue grandement au devoir de mémoire.

Plusieurs visites sont programmées : le mémorial de Verdun, le site de Vauquois, l'Ossuaire, le Fort de Douaumont, la nécropole, le village détruit de Fleury, la tranchée des baïonnettes.

Afin d'aider le collège Claude Nicolas Ledoux à financer ce voyage,

Vu l'avis favorable de la Commission « Fonctionnement de l'Institution » du 15 septembre 2022,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents et représentés, Monsieur Hervé PRAT ne participant pas au vote :

- **APPROUVE** le versement d'une subvention de 500 € au Foyer Socio-Éducatif du Collège Claude Nicolas Ledoux,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention d'octroi de subvention.

Fait à Dole, le 19 septembre 2022.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Jean-Baptiste GAGNOUX



Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- FSE du Collège Claude Nicolas LEDOUX

Accusé de réception en préfecture
039-213901986-20220919-DCM22190982-DE
Date de télétransmission : 26/09/2022
Date de réception préfecture : 26/09/2022